

POWER SHOWER GEL different colors

Numéro de matière POWER SHOWER GEL different colors

Version: 1.1
Remplace la version: 1.0

Mise à jour: 7.2.2025
Date d'édition: 27.1.2026

Page: 1 de 11
Langue: fr-CH

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit: POWER SHOWER GEL different colors

Cette information produit est valable pour les produits suivants:
POWER SHOWER GEL - Azurblau
POWER SHOWER GEL - Orange

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation générale: Gel douche

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: WIKO Klebetechnik Sp. z o.o.
Rue/B.P.: ul. Ekonomiczna 8
Place, Lieu: PL-42-271 Czestochowa
WWW: www.gluetec-group.com
E-mail: info.pl@gluetec-group.com
Téléphone: +48 (0) 34 372 58 58
Télécopie: +48 (0) 34 371 11 14

Service responsable de l'information:
Téléphone: +48 (0) 34 372 58 58, E-mail: info.pl@gluetec-group.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Swiss Toxicological Information
Téléphone: +41 44 251 51 51 ou 145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Ce produit n'est pas soumis à la classification selon la réglementation relative aux matières dangereuses. Sont applicables les directives pour les produits cosmétiques.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquette (CLP)

néant

Marquage spécial

Texte pour l'étiquetage: Contient:
Oranger doux, extraits
Acide benzènesulfonique, dérivés sec-alkyl-4 en C10-13
Amides, C8-18 et C18-insaturés, N,N-bis(hydroxyéthyl)
Marquage des composants selon le décret CE n° 648/2004, annexe VII:
Contient:
- 5% ou plus, mais moins de 15% agents de surface non ioniques, parfums
- moins de 5% agents de surface anioniques, phosphates

POWER SHOWER GEL different colors

Numéro de matière POWER SHOWER GEL different colors

Version: 1.1
Remplace la version: 1.0

Mise à jour: 7.2.2025
Date d'édition: 27.1.2026

Page: 2 de 11
Langue: fr-CH

2.3 Autres dangers

Provoque des lésions oculaires graves. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

Propriétés perturbant le système endocrinien, Résultats des évaluations PBT et vPvB:

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances: non applicable

3.2 Mélanges

Spécification chimique: Solution aqueuse

Composants dangereux:

Identificateurs	Désignation Classification	Teneur
REACH 01-2119493353-35-xxx N°CE 232-433-8 CAS 8028-48-6	Oranger doux, extraits Flam. Liq. 3; H226. Skin Irrit. 2; H315. Skin Sens. 1; H317. Asp. Tox. 1; H304. Aquatic Chronic 2; H411.	5 - 10 %
REACH 01-2119490234-40-xxx N°CE 287-494-3 CAS 85536-14-7	Acide benzènesulfonique, dérivés sec-alkyl-4 en C10-13 Acute Tox. 4; H302. Skin Corr. 1C; H314. Eye Dam. 1; H318. Aquatic Chronic 3; H412.	5 - 10 %
REACH 01-2119490100-53-xxx n° de liste 931-329-6	Amides, C8-18 et C18-insaturés, N,N-bis(hydroxyéthyl) Skin Irrit. 2; H315. Eye Dam. 1; H318. Aquatic Chronic 2; H411.	3 - 5 %
N°CE 500-234-8 CAS 68891-38-3	Alcools en C12-14 éthoxylés, sulfatés, sel de sodium Skin Irrit. 2; H315. Eye Dam. 1; H318. Aquatic Chronic 3; H412. Valeurs limites de concentration spécifiques (SCL): Eye Dam. 1; H318: C ≥ 10 % / Eye Irrit. 2; H319: 5 % ≤ C < 10 %	2 - 5 %
N°CE - CAS 9043-30-5	Isotridecanol, ethoxylated 7-14 EO Acute Tox. 4; H302. Eye Dam. 1; H318.	< 3 %

Pour le texte intégral des phrases H et EUH: voir la rubrique 16.

Indications complémentaires:

Contient triéthanolamine et Glycerol.

Les valeurs limites maximales d'exposition professionnelle, sont, le cas échéant, indiquées dans la section 8.

Marquage des composants selon le décret CE n° 648/2004, annexe VII:

Contient:

- 5% ou plus, mais moins de 15% agents de surface non ioniques, parfums
- moins de 5% agents de surface anioniques, phosphates

POWER SHOWER GEL different colors

Numéro de matière POWER SHOWER GEL different colors

Version: 1.1
Remplace la version: 1.0

Mise à jour: 7.2.2025
Date d'édition: 27.1.2026

Page: 3 de 11
Langue: fr-CH

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

- Informations générales:** Premiers secours: veuillez à votre autoprotection!
En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
- En cas d'inhalation:** S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un médecin.
- Après contact avec la peau:** Laver aussitôt avec de l'eau et du savon puis rincer soigneusement. Appeler aussitôt un médecin.
- Contact avec les yeux:** Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter ensuite aussitôt un ophtalmologiste.
- Ingestion:** Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne sans connaissance. Ne pas provoquer de vomissement. Appeler aussitôt un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Provoque de graves lésions des yeux. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

- Agents d'extinction appropriés:** Jet d'eau pulvérisée, mousse résistante à l'alcool, poudre d'extinction, dioxyde de carbone.
- Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de fumée et de vapeurs toxiques.
Il peut se dégager par ailleurs: Oxydes de soufre, oxydes d'azote, phosphore oxydes, monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

5.3 Conseils aux pompiers

- Equipement spécial de protection en cas d'incendie:** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air environnant (appareil isolant) et une combinaison de protection contre les substances chimiques.
- Indications complémentaires:** Refroidir les récipients exposés au danger par aspersion d'eau.
Ne pas laisser s'écouler l'eau d'extinction dans les canalisations, le sol ou le milieu aquatique.
Les résidus de l'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être évacués conformément aux directives officielles locales.

POWER SHOWER GEL different colors

Numéro de matière POWER SHOWER GEL different colors

Version: 1.1
Remplace la version: 1.0

Mise à jour: 7.2.2025
Date d'édition: 27.1.2026

Page: 4 de 11
Langue: fr-CH

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la substance.
Si possible, colmater la fuite. Assurer une aération suffisante.
Porter un équipement de protection approprié. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Tenir toute personne non protégée à l'écart.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations.
Informé si nécessaire les autorités compétentes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel) et recueillir dans un récipient clos en vue d'une élimination adéquate.
Ne jamais remettre le produit déversé dans le conteneur d'origine en vue d'une réutilisation.

Indications complémentaires:

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir section 8 et 13 pour de plus amples informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions de manipulation:

Assurer une bonne aération et ventilation de l'entrepôt et du poste de travail. Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Porter un équipement de protection approprié.
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
Tenir à disposition dans l'espace de travail un dispositif de rinçage oculaire.
Prévoir une douche d'urgence pour la manipulation de quantités importantes du produit.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage et de conditionnement:

Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.
Conserver le récipient à l'abri de l'humidité. Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
Protéger de la chaleur et des radiations solaires directes.
A stocker en position debout.

Conseils pour le stockage en commun:

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

POWER SHOWER GEL different colors

Numéro de matière POWER SHOWER GEL different colors

Version: 1.1
Remplace la version: 1.0

Mise à jour: 7.2.2025
Date d'édition: 27.1.2026

Page: 5 de 11
Langue: fr-CH

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites au poste de travail:

N°CAS	Désignation	Type	Valeur limite
102-71-6	Triéthanolamine	Suisse: VLE Suisse: VME	5 mg/m ³ (fraction inhalable) 5 mg/m ³ (fraction inhalable)
56-81-5	Glycerol	Suisse: VLE Suisse: VME	100 mg/m ³ (fraction inhalable) 50 mg/m ³ (fraction inhalable)

8.2 Contrôles de l'exposition

Prévoir une bonne aération ou un système d'aspiration ou ne travailler qu'avec des garnitures absolument étanches.

Protection individuelle

Contrôle de l'exposition professionnelle

- Protection respiratoire: En cas de manipulation de grandes quantités:
Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. La classe des filtres de protection respiratoire doit absolument être adaptée à la concentration max. du polluant (gaz/vapeur/aérosol/particules) pouvant être produit. En cas de dépassement, il faut utiliser des appareils indépendants!
- Protection des mains: En cas de manipulation de grandes quantités:
Gants de protection conforme à la norme SN EN ISO 374-1.
Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et leur résistance au percement.
- Protection oculaire: En cas de manipulation de grandes quantités:
Lunettes de protection hermétiques conformes à la norme SN EN ISO 16321-1
- Protection corporelle: En cas de manipulation de grandes quantités:
Porter un vêtement de protection approprié.
- Mesures générales de protection et d'hygiène:
Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
Se laver les mains soigneusement après manipulation.
Tenir à disposition dans l'espace de travail un dispositif de rinçage oculaire .
Prévoir une douche d'urgence pour la manipulation de quantités importantes du produit.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Cf. "6.2 Précautions pour la protection de l'environnement".

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique à 20 °C et 101,3 kPa
Couleur:

liquide
Différent selon la teinture

POWER SHOWER GEL different colors

Numéro de matière POWER SHOWER GEL different colors

Version: 1.1
Remplace la version: 1.0

Mise à jour: 7.2.2025
Date d'édition: 27.1.2026

Page: 6 de 11
Langue: fr-CH

Odeur:	Aucune donnée disponible
Seuil olfactif:	Aucune donnée disponible
Point de fusion/point de congélation:	Aucune donnée disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité:	Aucune donnée disponible
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité:	Aucune donnée disponible
Point éclair/plage d'inflammabilité:	Aucune donnée disponible
Température de décomposition:	Aucune donnée disponible
pH:	à 20 °C, 5%: 6,5 - 8,0
Viscosité, cinématique:	Aucune donnée disponible
Solubilité dans l'eau:	Miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Aucune donnée disponible
Tension de vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité:	Aucune donnée disponible
Densité de la vapeur:	Aucune donnée disponible
Caractéristiques des particules:	Non applicable

9.2 Autres informations

Propriétés explosives:	Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes:	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité:	Aucune donnée disponible
Taux d'évaporation:	Aucune donnée disponible
Indications diverses:	Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Voir sous-section «Possibilité de réactions dangereuses».

10.2 Stabilité chimique

Stable si stocké dans les conditions prévues.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

10.4 Conditions à éviter

Tenir éloigné de toute source de chaleur, d'étincelle ou de flamme ouverte.
Protéger des radiations solaires directes.

10.5 Matières incompatibles

Aucune donnée disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

Décomposition thermique: Pas de décomposition dans le cas d'un usage approprié.
Aucune donnée disponible

POWER SHOWER GEL different colors

Numéro de matière POWER SHOWER GEL different colors

Version: 1.1
Remplace la version: 1.0

Mise à jour: 7.2.2025
Date d'édition: 27.1.2026

Page: 7 de 11
Langue: fr-CH

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Effets toxicologiques: Les énoncés sont déduits à partir des propriétés des différents composants. On ne dispose pas de données toxicologiques pour le produit lui-même.

Toxicité aiguë (par voie orale): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ATEmix (calculé): ATE > 2.000 mg/kg.

Toxicité aiguë (dermique): Manque de données.

Toxicité aiguë (par inhalation): Manque de données.

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Skin Irrit. 2; H315 = Provoque une irritation cutanée. Non corrosif. Obtention des données par avis d'un expert

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1; H318 = Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire: Manque de données.

Sensibilisation cutanée: Skin Sens. 1; H317 = Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales/Génotoxicité: Manque de données.

Cancérogénicité: Manque de données.

Toxicité pour la reproduction: Manque de données.

Effets sur et par le lait maternel: Manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique): Manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): Manque de données.

Danger par aspiration: Manque de données.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien:

Aucune donnée disponible

Autres informations:

Indication sur Acide benzènesulfonique, dérivés sec-alkyl-4 en C10-13 (CAS 85536-14-7):
DL50 rat, par voie orale: 1.470 mg/kg (OCDE 401)
DL50 rat, dermique: > 2.000 mg/kg (OCDE 402)

Indication sur Isotridecanol, ethoxylated 7-14 EO (CAS 9043-30-5):
ATE, par voie orale: 500 mg/kg
DL50 Lapin, dermique: > 2.000 mg/kg

Symptômes

Après contact avec les yeux:

Un contact direct avec les yeux peut entraîner une brûlure, un larmolement ou une rougeur.

POWER SHOWER GEL different colors

Numéro de matière POWER SHOWER GEL different colors

Version: 1.1
Remplace la version: 1.0

Mise à jour: 7.2.2025
Date d'édition: 27.1.2026

Page: 8 de 11
Langue: fr-CH

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique:

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Indication sur Oranger doux, extraits (CAS 8028-48-6):

Toxicité pour le poisson:

CL50 Danio rerio: 5,65 mg/L/96h (OCDE 203)

Toxicité pour la daphnia:

EL50 Daphnia magna (puce d'eau géante): 1,1 mg/L/48h (OCDE 202)

Toxicité pour les algues:

CE50 Desmodesmus subspicatus (algue verte) 4,3 mg/L/72h (OCDE 201)

Indication sur Amides, C8-18 et C18-insaturés, N,N-bis(hydroxyéthyl) (EG-Nr. 931-329-6):

Toxicité pour le poisson:

CL50 Oncorhynchus mykiss: 2,4 mg/L/96h (OCDE 203)

NOEC Oncorhynchus mykiss: 0,32 mg/L/28d (OCDE 215)

Toxicité pour la daphnia:

CE50 Daphnia magna (puce d'eau géante): 3,2 mg/L/48h (OCDE 202)

NOEC Daphnia magna (puce d'eau géante): 0,07 mg/L/48h (OCDE 211)

Toxicité pour les algues:

CE50 Scenedesmus subspicatus 3,9 mg/L/72h (OCDE 201)

12.2 Persistance et dégradabilité

Indications diverses: Aucune donnée disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage: n-octanol/eau:

Aucune donnée disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée disponible

12.7 Autres effets néfastes

Remarques générales: Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Code de déchet: 07 06 99 = Déchets provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques: Déchets non spécifiés ailleurs
FFDU = fabrication, formulation, distribution et utilisation

POWER SHOWER GEL different colors

Numéro de matière POWER SHOWER GEL different colors

Version: 1.1
Remplace la version: 1.0

Mise à jour: 7.2.2025
Date d'édition: 27.1.2026

Page: 9 de 11
Langue: fr-CH

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
Ne doit pas être éliminé avec les ordures ménagères.

Conditionnement

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

Section 14. Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR/RID, IMDG, IATA-DGR: néant
ADN: ID 9006

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID, IMDG, IATA-DGR: Non réglementé
ADN: ID 9006, MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID, IMDG, IATA-DGR: néant
ADN: Classe 9, Code: M12

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID, ADN, IMDG, IATA-DGR:
néant

14.5 Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement:
La substance/le mélange ne présente pas un danger pour
l'environnement sur la base des critères des règlements types
de l'ONU.

Polluant marin - IMDG: non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie fluviale (ADN)

Etiquette de danger: -
Transport autorisé: T
Équipement nécessaire: PP

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Aucune donnée disponible

POWER SHOWER GEL different colors

Numéro de matière POWER SHOWER GEL different colors

Version: 1.1
Remplace la version: 1.0

Mise à jour: 7.2.2025
Date d'édition: 27.1.2026

Page: 10 de 11
Langue: fr-CH

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directives nationales - Suisse

Autres informations, restrictions et dispositions légales:
Aucune donnée disponible

Directives nationales - États-membres de la CE

Autres informations, restrictions et dispositions légales:
Restriction d'utilisation conformément à l'annexe XVII, du règlement REACH n°: 3, 75

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise pour ce mélange.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Procédure de classification: Dangers pour la santé, dangers pour l'environnement: méthode de calcul

Textes des phrases H sous la section 2 et 3:

- H226 = Liquide et vapeurs inflammables.
- H302 = Nocif en cas d'ingestion.
- H304 = Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H314 = Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
- H315 = Provoque une irritation cutanée.
- H317 = Peut provoquer une allergie cutanée.
- H318 = Provoque de graves lésions des yeux.
- H411 = Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H412 = Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Raison des dernières modifications:

Modification dans la section 9: Propriétés physiques et chimiques

Créée: 19.12.2024

Service responsable de la fiche technique:

voir rubrique 1: Service responsable de l'information

POWER SHOWER GEL different colors

Numéro de matière POWER SHOWER GEL different colors

Version: 1.1
Remplace la version: 1.0

Mise à jour: 7.2.2025
Date d'édition: 27.1.2026

Page: 11 de 11
Langue: fr-CH

Abréviations et acronymes:

- Acute Tox.: Toxicité aiguë
- ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures
- ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
- Aquatic Chronic: Danger pour l'environnement aquatique - chronique
- AS/NZS: Norme Australienne/Néo-zélandaise
- Asp. Tox.: Toxicité par aspiration
- CAS: Service des résumés chimiques
- CE: Communauté européenne
- CFR: Code des règlements fédéraux
- CL50: Concentration létale médiane
- CLP: Classification, étiquetage et emballage
- Code IMDG: Code Maritime International des Marchandises Dangereuses
- DL50: Dose létale 50%
- DMEL: Dose dérivée avec effet minimum
- DNEL: Dose dérivée sans effet
- EC50: Concentration efficace 50%
- EL50: Charge efficace 50 %
- EmS: Consignes d'intervention d'urgence pour les navires transportant des marchandises dangereuses
- EN: Norme européenne
- EQ: Quantités exceptées
- Eye Dam.: Endommagement des yeux
- Eye Irrit.: Irritation des yeux
- FFDU: Fabrication, formulation, distribution et utilisation
- Flam. Liq.: Liquide inflammable
- IATA: Association du transport aérien international
- IATA-DGR: Association du transport aérien international – Règlement sur les marchandises dangereuses
- IBC Code: Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac
- IMO: Organisation maritime internationale
- MARPOL: Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires
- NOEC: Concentration sans effet observé
- OCDE: Organisation de Coopération et de Développement Économiques
- OSHA: Administration de la sécurité et de la santé au travail
- PBT: Persistant, bioaccumulable et toxique
- PNEC: Concentration prédite sans effet
- REACH: Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques
- RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses
- Skin Corr.: Corrosion cutanée
- Skin Irrit.: Irritation de la peau
- Skin Sens.: Sensibilisation cutanée
- TRGS: Règles techniques pour les substances dangereuses
- vPvB: Très persistantes et très bioaccumulables

Les informations de cette fiche de données techniques ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour. Elles ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

Veuillez récupérer les informations produit les plus actuelles ici:
<https://sumdat.net/utre3igy>

